

ENFANCE/ÉCONOMIE

Nouvelle micro-crèche : un projet de coeur et d'engagement **p.12**



BUDGET 2024

Détails des opérations p.14



AMÉNAGEMENT URBAIN

Réhabilitation de la rue Fombarlet : le projet avance **p.16**

VOULTE SUR RHÔNE



Intermarche leDRIVE



Du lundi au samedi : 8h30-19h30

Ouvert le dimanche de 8h30 à 12h30

Z.I. Jean Jaurès 70, rue Louis Pasteur 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE 04 75 85 18 08













de véhicules



station service 24h/24

lavage rouleaux anti-rayures

e-drive

parking place extra large

opticien

Optique

CONSTANT

une marque d'attentions



C.C. INTERMARCHÉ - 07800 LA VOULTE

© 04 75 43 53 78 · lavoultelouispasteur@leslunetiers.fr



Edito



SOMMAIRE

PO3 - EDITO

P 05 - LA VOULTE EN TOUTE Transparence

Sécurité • Citoyenneté • CAPCA

P 07 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

CMJ • Enseignement & Enfance • Sport • CAPCA • Culture

P 14 - DOSSIER

Budget

P 16 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE Voultain

Économie • Aménagement Urbain

P 18 - BRÈVES POLITIQUES

P 20 - L'INFO' EN PLUS!

Agenda de l'été • Séances de cinéma 2024 • Tranquilité vacances • Etat Civil • Démarches urbanisme

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône

Rédaction: Service

communication

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication Chef de publicité Tél. 04 75 51 88 40 Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE:

9 rue Rampon
Tél: 04 75 62 40 44
E-mail: mairie@lavoulte.fr
Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi & vendredi:
8h30 - 12h & 13h15 - 17h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Chères Voultaines et chers Voultains, Dans un contexte national et politique toujours plus compliqué, ma seule et unique volonté reste d'œuvrer pour la dynamique de la commune en imaginant des solutions pour la projeter dans l'avenir et poursuivre son développement pour les générations futures.

Nous avons à la Voulte tout ce qu'il faut pour nous développer, nous souhaitons juste : écoute, soutien, et souplesse dans le fonctionnement quotidien pour assurer une meilleure attractivité et qualité de vie comme en témoigne les prochains investissements tels que le grand carénage (IFTEA), la future caserne des pompiers rénovée, les futurs terrains de Padel au stade battendier Lukowiak, les travaux de la rue Fombarlet, la rénovation énergétique du gymnase Pierre Leuleu...

Autant d'investissements qui continueront à écrire l'histoire voultaine sans oublier les projets suspendus ou arrêtés faute de consensus politique ou de subventions suffisantes pour les réaliser sans avoir recours à des emprunts démesurés.

Nous avons voté un budget 2024 responsable qui prend en compte la nécessité d'assainir les comptes, de maintenir le même soutien aux associations et s'évertue à proposer des projets soutenables afin d'assurer le meilleur avenir possible à nos Voultaines et Voultains. Sachez ma

détermination à réaliser l'intégralité des orientations avec les correctifs financiers qui pourraient s'avérer nécessaires.

Pourtant, aujourd'hui je me vois empêché d'agir au sein de ma propre majorité et cet état d'esprit paralyse tout le développement que je souhaite pour la commune. Ceci est dommageable pour vous les habitants mais plus globalement pour notre ville qui ne progresse plus. Vous savez aussi que j'ai fait de l'événementiel un facteur d'attractivité reconnu dans la région, mais certains souhaiteraient modifier l'esprit populaire et gratuit de ces manifestations et ceci crée un malaise au sein de la majorité.

J'espère toujours que le bon sens va l'emporter car l'intelligence collective devrait prédominer... mais à défaut je prendrais les décisions qui s'imposent. Dans cette ambiance particulière, je voudrais remercier sincèrement l'ensemble des salariés qui servent honnêtement la collectivité à mes côtés dans des circonstances souvent difficiles.

Pour 2024 l'espoir perdure malgré les difficultés, les jalousies et les rancœurs, mais grâce notre détermination et à notre volonté je continuerai d'assurer le cap. L'été va être festif et propice à de nombreux évènements sportifs ou culturels, à vivre en famille, entre amis où j'espère vous y rencontrer nombreux.

Bien fidèlement,

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône, Conseiller Communautaire de Privas Centre Ardèche







Menniserie Bois - Alu - PVC

Fabricant Bois Parquet - Escalier Agencement Cuisine Véranda - Pergola - Portail

« Une équipe de professionnels à votre service »

411 Avenue Marie Curie - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE Tél. 04 75 43 09 73 - Mail: accueil@menuiseriejuet.fr Site: pierre-juet-menuiserie.fr



Groupama la vraie vie s'assure ici



06 24 79 29 47

poissonnerie@maisonguidarelli.fr

Maison Guidarelli maisonguidarelli



SÉCURITÉ & CITOYENNETÉ

ES BONNES PRATIQUES DES <mark>distances de sécurité routière</mark>.

Lors de vos trajets personnels ou professionnels, il est crucial de respecter les distances de sécurité entre véhicules. Malheureusement, cette règle est souvent négligée, comme le constatent régulièrement les agents de police municipale sur le terrain.

Qu'est-ce que la distance de sécurité ? C'est la distance nécessaire pour s'arrêter en toute sécurité entre deux véhicules qui se suivent. Elle est définie par le code de la route comme étant la distance que vous devez mettre entre le véhicule se situant devant vous et votre propre voiture. Le non respect des distances de sécurité est responsable d'environ 43 % des accidents sur autoroute et entraîne environ 300 décès par an.

POUR UN BON FREINAGE, DEUX ÉLÉMENTS SONT À CONSIDÉRER:

- Temps de réaction : un conducteur prend au moins une seconde pour réagir à une situation soudaine. Ce temps peut être prolongé en présence de distractions telles que l'utilisation du GPS, des enfants à bord, ou l'utilisation du téléphone.
- **Distance de freinage :** c'est la distance parcourue depuis le moment où le conducteur appuie sur la pédale de frein jusqu'à l'arrêt complet du véhicule. Cette distance dépend de la vitesse et peut être augmentée par des facteurs tels que l'état de la chaussée, la consommation d'alcool ou de drogues, la somnolence ou l'état du véhicule.





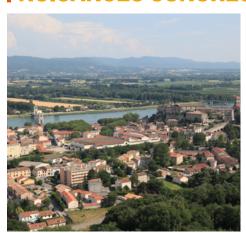
(Le non-respect des distances constitue une infraction de 4ème classe, passible d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire, selon l'article R412-12 du code de la route.)

LE « CORRIDOR DE SÉCURITÉ »

En zone rapide ou autoroutière, il est impératif de laisser libre la voie la plus à droite en cas de véhicule arrêté sur la bande d'arrêt d'urgence. Cela garantit la sécurité des personnes et des intervenants. Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une amende de 135 euros, conformément à l'article R 412-11-1 du code de la route.



NUISANCES SONORES : QUAND LE SILENCE EST D'OR



Avec l'été qui pointe le bout de son nez, nos envies de bricolage et de jardinage se réveillent aussi! Mais avant de démarrer la tondeuse ou de sortir la perceuse, un petit rappel des règles du bon voisinage pour éviter les fausses notes!

Pour maintenir un environnement paisible pour tous, il est important de respecter les horaires suivants lors de l'utilisation d'outils et appareils bruyants (tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.):

- Du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Attention toutefois, cela concerne les outils mais aussi tous les bruits de fêtes de famille, de voisinage, les cris d'animaux ou les concerts improvisés qui sont à modérer. Pensez à vos voisins qui pourraient avoir besoin d'un peu de silence pour

recharger leurs batteries. L'intégralité de l'arrêté municipal n° 2020-06-0084 est disponible pour consultation sur le site internet de la mairie. Nous vous encourageons à le consulter pour prendre connaissance de tous les détails et pour veiller au respect des règles établies, garantissant ainsi le bien-être de tous les habitants de notre belle commune.

La Voulte en toute transparence



RAPPEL

Le fait d'embarrasser la voie publique de ses déchets est réprimée par l'article R644-2 du code pénal. Est prévue une amende de 135 €

Si le dépôt se fait avec un véhicule, amende à 1500 €, prévue et réprimée par l'article R 635-8 du code pénal avec saisie du véhicule.

CITOYENNETÉ / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

RÉUNION PUBLIQUE DU 27 MAI : VIFS ÉCHANGES AUTOUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

Une réunion publique d'ampleur s'est tenue lundi 27 mai, à 20h, pilotée par Gilbert Moulin, vice-président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), pour discuter des nouvelles modalités de la gestion des déchets sur la commune. La salle Lucie Aubrac, où s'est déroulée la réunion, a vu sa capacité maximale atteinte, certains participants étant même contraints de rester debout.

À l'initiative du maire Bernard Brottes, cette « réunion de retour d'expérience » a permis aux Voultains de partager leurs premières impressions suite à l'installation de nouvelles colonnes de tri en mars dernier. Les critiques n'ont pas manqué, allant de l'emplacement des colonnes jugées trop éloignées ou trop proches, aux nuisances sonores causées par le verre et les camions de collecte.

La CAPCA, tout en prenant note des remarques, a rappelé la nécessité de trouver un compromis viable pour le placement des poubelles. Gilbert Moulin a également mentionné gu'un phénomène similaire de mécontentement avait été observé il y a 20 ans lors de la création du SITVOM, et que l'adaptation prendrait du temps. Face à l'insastifaction

palpable, le Maire a rappelé

que certains ajustements pourront être pris en compte par l'intercommunalité mais qu'il avait déjà constaté une acclimatation de la part des usagers vis à vis de ce nouveau mode de fonctionnement. Il a également annoncé que des verbalisations seraient désormais dressées par la police municipale pour ceux qui ne respecteraient pas les règles de dépôts et impacteraient la salubrité

publique et demandé à ce qu'une autre réunion publique ait lieu dans les 6 prochains mois. Les habitants restent donc partagés, entre la nécessité d'un système de tri efficace et le désir de minimiser son impact sur leur quotidien. La réunion s'est achevée sur la promesse de la CAPCA d'ajuster au mieux la gestion des déchets, dans l'espoir de parvenir à un équilibre satisfaisant pour tous.



E TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI

Si la réponse à la question « Est-ce un emballage ? » est OUI, alors je mets dans les poubelles jaunes / bleues (qui deviennent la même poubelle) sans les emboiter ni les empiler.

- Bouteilles et flacons en plastique (lait, produits ménagers, shampoings, mayonnaise,...)
- Emballage type pack d'eau, de jambon, gourdinettes de compote,
- Briques (crème fraîche, lait, jus de
- fruits,...),
- Pots de yaourt, crème
- · Tubes de dentifrice,
- · Paquets de chips, de café, · Capsules de café, bouchons,
- Couvercle de bocaux.
- Barquettes (polystyrène ou aluminium)
- · Boîtes de conserve, canettes,
- · Aérosols (déodorants, parfums d'intérieur,...)
- Papiers (sucre, farine,...)
- · Journaux, magazines, imprimés
- de toutes sortes Emballages en carton (biscuits,
- oeufs, compotes)

Je mets toujours le verre dans la poubelle verte (bouteilles en verre, bocaux en verre, pots de yaourt en verre, pot de confiture en verre..), et je composte si ça m'est possible. (Depuis mai 2024, la CAPCA vend des composteurs accessibles à l'achat dans les déchetteries)



MAIS ALORS, QUE RESTE-T-IL DANS LA POUBELLE GRISE?

Je mets dans les ordures ménagères (poubelles grises), les petits objets qui ne peuvent pas être réutilisés ou trop sales : les emballages sales types couches-culottes de bébé, serviettes périodiques, mouchoirs en papier, sachet de thé, pansements, patch ou masque cosmétique, coton-tiges, litière du chat... **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

I ACTIONS DU CMJ: ENTRE ÉCOLOGIE ET TRADITIONS FESTIVES

Découvrez les initiatives récentes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui dynamisent notre commune avec des actions aussi ludiques qu'engagées. De la grande chasse aux œufs de Pâques qui a ravi petits et grands, à l'engagement écologique résolu du CMJ, en passant par une rencontre enrichissante avec un apiculteur local, les jeunes élus apportent une bouffée de fraîcheur à la vie communale.

66

GRANDE CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES, UNE TRADITION INCONTOURNABLE



Chaque année, aux alentours de Pâques, le CMJ de la commune organise une grande chasse aux œufs. Cet événement très attendu par les familles s'est déroulé cette année dans le magnifique parc de Rivoly dans une ambiance joyeuse et amicale.

Par soucis d'égalité entre les participants, des dizaines d'œufs en plastique colorés ont soigneusement été dissimulés dans tout le parc. Les enfants, alors équipés de leur panier, ont pu parcourir les pelouses et les bosquets avec enthousiasme à la recherche des précieux œufs. Ils les ont ensuite rapportés aux organisateurs en échange d'un tampon sur la main,

preuve de leur participation et de leur succès, qui leur a permis finalement de se voir remettre un sachet de chocolats spécialement préparé pour l'occasion.

Cet événement est bien plus qu'une simple chasse aux œufs : c'est un véritable moment de partage et de joie pour tout le monde. La chasse aux œufs de Pâques est devenue une tradition incontournable, renforçant les liens entre les habitants et célébrant la convivialité qui caractérise la commune.

66

INITIATION À L'APICULTURE, AVEC LAURENT ROBERT



Début mai, dans la salle du conseil municipal, les enfants du CMJ ont bénéficié d'une présentation enrichissante sur le monde des abeilles, animée par Laurent Robert, une connaissance de Jacques Volle, conseiller municipal, qui est à ses heures perdues, un apiculteur amateur local possédant 8 ruches.

M. Robert a expliqué en détails la structure d'une ruche ainsi que la vie des abeilles, y compris celle de la reine. Il a également partagé avec les enfants le cycle de vie d'une abeille et les rôles divers au sein de la colonie. Les jeunes, qui avaient initialement

exprimé le désir d'installer des ruches sur le toit de l'Office de tourisme, ont compris que les difficultés d'accès pour l'entretien des abeilles, rendaient le projet infaisable.

Pour enrichir cette expérience éducative, l'apiculteur a distribué des polycopiés détaillés que les enfants ont pu emporter chez eux. L'événement s'est conclu sur une note gourmande avec une dégustation de différents types de miel, dont le miel toutes fleurs, laissant les jeunes participants à la fois informés et enchantés.

LE CMJ S'ENGAGE POUR L'ÉCOLOGIE



Le CMJ a récemment entrepris une action écologique significative. Souhaitant promouvoir le tri sélectif et la réduction des déchets, ils ont choisi, sous la forme d'un atelier peinture, de se procurer des poubelles en carton recyclé (fournies par l'entreprise Smurfit Kappa), puis de les peindre. Chacune de ces poubelles a été ornée de dessins illustrant les différents types de tri, rendant ainsi l'apprentissage du recyclage plus ludique et accessible. Les premières ont été installées dans la mairie.

Leur prochain objectif est d'étendre cette initiative aux écoles maternelle

et primaire des Cités. Un atelier prochainement organisé permettra de poursuivre l'installation dans toutes les écoles de la commune, ainsi que dans d'autres bâtiments publics tels que la police municipale, la médiathèque et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC-MPT).

Cette initiative exemplaire démontre l'engagement des jeunes de La Voultesur-Rhône en faveur de l'environnement et leur volonté de sensibiliser l'ensemble de la communauté au recyclage et à la protection de la planète.

Mieux vivre à La Voulte-sur-Rhône



SPORT | ÉCONOMIE

DU STADE VERS L'EMPLOI, PREMIÈRE!

Le 14 mai 2024, le terrain de rugby s'est transformé en espace d'insertion professionnelle, réunissant entreprises, conseillers et demandeurs d'emploi autour des valeurs du sport : l'envie, le partage et la proximité. Cet événement, une première pour le territoire Centre Ardèche, a été un succès, en témoignent les sourires et les retours enthousiastes des participants.

Sur le terrain, entreprises, conseillers et demandeurs d'emploi ont partagé les mêmes objectifs, marquer l'essai vers l'emploi. L'événement a permis à chacun de se rencontrer et d'échanger dans un cadre convivial et dynamique. La commune a fourni l'infrastructure tandis que le Club du LVR a assuré un accueil de qualité et a su mobiliser ses encadrants, dirigeants et bénévoles. La Lique AURA de Rugby, avec le professionnalisme et la transmission de Florian Roselli, a également joué un rôle important. Les partenaires du réseau de l'emploi, dont la Mission

locale Centre Ardèche, Cap Emploi et France Travail, ont collaboré efficacement. Les entreprises et les demandeurs d'emploi ont démontré leur ouverture vers de nouvelles possibilités de recrutement, contribuant au succès de l'événement qui a été couvert par Le Dauphiné Libéré, France 3 Drôme Ardèche et Chéri FM, garantissant une large visibilité. « Du Stade vers l'emploi » a démontré l'importance de l'engagement de tous sur le terrain et au-delà. Espérons que cette initiative sera le début de nouvelles collaborations fructueuses.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉVÉNEMENT:

- 7 entreprises représentées : Moulin de la Chaume, Altho, Rampa Energie, Les Jardins de Provence, La DGFIP, Le Département, et le Groupe Accès Emploi.
- 20 demandeurs d'emploi présents.
- Collaboration et présence des partenaires du réseau de l'emploi : Mission locale Centre Ardèche, Cap Emploi, Le Département au côté de France Travail.
- Soutien des élus et des institutions avec la présence de Monsieur Bernard Brottes, Maire de La Voulte, et Monsieur Pierre Fusier, Adjoint délégué au développement économique et à l'emploi. Monsieur Christian Feroussier, Vice-Président du Département, et d'autres élus ont également apporté leur soutien via des messages.



ENSEIGNEMENT & ENFANCE

LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC DE PASSAGE À LA MAIRIE

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de festivités, et cette année, l'école privée Jeanne d'Arc n'a pas dérogé à la règle en organisant son traditionnel carnaval, un événement attendu avec impatience par les élèves, les enseignants mais aussi les parents. Quelques semaines avant le grand jour, Madame Bonnet, la directrice de l'école privée Jeanne d'Arc, a pris soin de contacter M. le Maire Bernard Brottes, avec pour objectif de demander l'autorisation de faire une halte à l'hôtel de ville lors du défilé du carnaval. Cette étape qui visait à permettre aux enfants de présenter leurs

costumes colorés et joyeux dans le cadre emblématique de la municipalité, offrait également aux agents de la commune une courte pause récréative grâce à leur passage.

Reconnaissant l'importance de tels événements pour renforcer le tissu social et la cohésion sociale, M. le Maire a bien sûr donné son accord et la municipalité ne s'est pas arrêtée là. Soucieuse de rendre cette journée encore plus mémorable pour les jeunes participants, la mairie a offert des boissons et des bonbons à tous les enfants présents. **CULTURE**

LES CONCERTS DE POCHE: UN ÉVÉNEMENT CULTUREL DEVENU INCONTOURNABLE

Le jeudi 11 avril, la Commune de La Voulte-sur-Rhône a accueilli un concert exceptionnel mettant en scène Aylen Pritchin au violon et Lukas Geniušas au piano. Ces deux artistes, épris de musique de chambre depuis leur plus jeune âge et anciens pensionnaires du Conservatoire de Moscou, forment un duo remarquable qui joue ensemble depuis plus de dix ans. Leur performance à la Salle des Fêtes a été un véritable enchantement pour tous les spectateurs présents, faisant de cette soirée un moment inoubliable de musique classique.L'autre moment fort de cette initiative a été l'atelier «

Musique en Chantier», qui s'est tenu à la médiathèque Lucie Aubrac le mardi 9 avril. Le pianiste Nicolas Peiron et la comédienne Fabienne Chazel ont disposé d'une heure pour faire découvrir la musique classique aux enfants et aux Voultains. C'est ainsi que chaque participants a pu explorer cet univers musical de manière ludique et interactive. Les Concerts de Poche reviennent chaque année, marquant ainsi les esprits par la qualité des artistes invités et l'engagement de la commune à promouvoir la culture musicale.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

CRÉATION D'UN CONSERVATOIRE **COMMUNAUTAIRE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES** (MUSIQUE, THÉÂTRE, DANSE)



Le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) dont est membre la commune de la Voulte-sur-Rhône. a validé la création d'un conservatoire communautaire d'enseignement de pratiques artistiques officiellement intitulé « Conservatoire Musique Théâtre et Danse » englobant les sites de Privas, la Voulte-sur-Rhône et Saint-Sauveur-deMontagut

(avec la création également prochainement d'un centre à Vernoux-en-Vivarais). Cette prise de compétence est effective depuis le 1er ianvier 2024. Cette nouvelle mission offre une solution à la dissolution du syndicat Ardèche Musique et Danse dont faisaient partie l'antenne de la Voultesur-Rhône et l'antenne de Saint-Sauveur-de-Montagut. Le Conservatoire dispense un enseignement vocal,

instrumental, chorégraphique et théâtral, le tout porté par une équipe pédagogique de près de 40 enseignants Dès cette année, les adhérents et les nouveaux inscrits. résidant dans la commune ou les environs, peuvent ainsi, continuer à pratiquer leur activité culturelle avec une offre toujours plus étoffée. Le site de la Voulte-sur-Rhône propose l'enseignement de la musique et de la danse classique. Les tarifs du

conservatoire sont calculés selon le quotient familial pour répondre au plus grand nombre et les inscriptions ont eu lieu fin mai et début juin 2024.

Pour en savoir plus : www.privas-centreardeche.fr/vos-services/ conservatoire/ Mail: conservatoire@privascentre-ardeche.fr

DOSSIER SPÉCIAL ENFANCE

« Innovation Éducative et inclusion à la Voulte-sur-rhône : un bilan positif »

Depuis toujours, la municipalité de La Voultesur-Rhône place l'éducation et l'enfance au cœur de ses préoccupations pour offrir le meilleur aux générations futures. Cette constance dans l'engagement se manifeste notamment à travers la mise en place d'initiatives inclusives, qui visent à réduire les inégalités et à enrichir l'expérience éducative des jeunes Voultains. Plusieurs projets emblématiques témoignent de cette volonté inébranlable de soutenir le développement et le bien-être des enfants de la commune.

Ces initiatives, soutenues par Sylvie André-Coste, adjointe au maire à l'enseignement et à l'enfance, et les services municipaux dédiés, reflètent la volonté de la commune d'investir dans un avenir où chaque enfant bénéficie des mêmes chances de réussite.



Pour combattre les inégalités dès le premier repas de la journée, la municipalité a lancé les petits déjeuners éducatifs en maternelle. Cette initiative permet aux enfants de découvrir des produits locaux et de qualité. Chaque menu, soigneusement composé à l'avance, inclut un laitage, une céréale et un fruit, assurant un apport nutritionnel équilibré. Ce projet, qui se déroule une fois par semaine sur une période de huit semaines, est le fruit d'une collaboration entre l'Éducation Nationale qui finance et la municipalité qui pilote. Il témoigne de leur engagement commun envers la santé des enfants.





LE MARCHÉ DES ENFANTS : FAIRE COMME LES GRANDS

En collaboration avec Les Marchés de France et les commerçants non sédentaires, la commune a organisé le Marché des Enfants, le 22 mars 2024. Cette journée spéciale, qui a eu lieu pour la première fois cette année, vise à éduquer les jeunes sur l'importance des fruits et légumes frais. À travers des activités ludiques et interactives, les enfants ont pu explorer le monde agricole et comprendre l'importance d'une alimentation saine. Ce projet a non seulement renforcé le lien entre les écoles et le marché local mais a également permis une immersion culturelle et éducative significative.



Mieux vivre à La Voulte-sur-Rhône





« À TABLE! À LA RESTAURATION SCOLAIRE ON S'ENGAGE POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉDUCATIVE »

La restauration scolaire est un exemple éloquent de l'engagement de la municipalité envers la santé et l'éducation alimentaire des jeunes. Depuis septembre 2021, la gestion de ce service crucial est assurée par Mme Sabrina Blachon, suivi de Mme Sylvie André-Coste, adjointe au maire à l'enseignement et à l'enfance. Le prestataire MRS, qui a pris le relais d'ASCANIS en 2019, a été retenu suite à un appel d'offre rigoureux, reflétant la volonté de la commune d'offrir une alimentation de qualité supérieure.

Situé au 2 bis avenue Louis Antériou, le bâtiment du restaurant scolaire a été modernisé en 2012 avec l'installation d'un self, permettant ainsi de mieux accueillir et servir l'ensemble des enfants des écoles publiques. Ceux-ci sont servis en fonction de leur établissement et de leur niveau, avec des horaires échelonnés, de la maternelle au primaire.

La restauration scolaire n'est pas seulement un lieu où manger, mais aussi un espace d'apprentissage et de découverte. Des journées d'animation sont régulièrement organisées pour explorer des cuisines régionales et internationales, discuter de sujets importants comme le gaspillage et l'équilibre alimentaire, et pour éduquer les enfants sur l'origine des produits qu'ils consomment.

Pour la semaine du goût , chaque jour de la semaine, le repas proposé mettait en valeur un métier artisanal (boulanger, pâtissier, cuisinier...). En novembre, on a fêté Halloween avec des recettes « trompe l'œil » et Américaines. On est parti à la découverte de la Bretagne avec les traditionnelles crêpes pour la Chandeleur, on a mangé des Bûgnes maison pour Mardi Gras, un repas Savoyard en mars et même découvert la ferme biologique qui s'est installé « du pré à l'assiette » avec des menus 100% bio, de l'entrée au dessert.

Conformément à la loi EGALIM 2, la restauration scolaire prône une alimentation responsable : 50% des produits servis sont de qualité reconnue, dont 20% issus de l'agriculture biologique, et un repas végétarien est proposé chaque semaine. Les menus sont conçus par une diététicienne pour garantir un équilibre nutritionnel sur le mois, et toute la viande servie est fraîche. Les entrées et les desserts, notamment les pâtisseries, sont préparés sur place, garantissant également leur qualité.

Toutes les informations concernant les menus et les activités sont disponibles sur le site internet de la commune www.lavoultesurrhone.fr et affichés chaque semaine aux entrées des écoles, offrant transparence et accessibilité aux familles voultaines.

CC QUELQUES STATISTIQUES

NOMBRE DE REPAS SERVIS Année scolaire 2022-2023

- Par jour en moyenne : 147 repas
- Par jour « avec animation »en moyenne : 190 repas
- Sur l'année : 21 000 repas

Mieux vivre à La Voulte-sur-Rhône

JOURNÉE DE DÉCOUVERTE ET DE PARTAGE : HANDI-SPORT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CITÉS

Au cœur de l'engagement pour l'inclusion, l'école élémentaire des Cités et sa directrice, Cécile Camberabero Cuscusa, ont été les moteurs de la Journée Handi-Sport du vendredi 31 mai dernier. Une initiative exemplaire pour sensibiliser les jeunes à la diversité et à l'inclusion. Ce projet, réalisé en collaboration avec le comité handisport de Guilherand-Granges, a transformé le stade Battandier-Lukowiak en une arène d'apprentissage et d'activité pour tous les élèves de l'école.

Une Journée d'activités conçues pour éduquer et inspirer

Les activités ont été réparties en deux sessions : le matin pour les classes de CP et CE1/CE2, et l'après-midi pour les classes de CM1 et CM2. Les élèves ont eu l'opportunité de participer à quatre ateliers différents : basket en fauteuil, boccia, un jeu à l'aveugle et une séance

de témoignages poignants qui ont permis des échanges enrichissants entre les élèves et les athlètes.

L'association du Karting Voultain a apporté son soutien financier, ce qui témoigne de la solidarité locale et de l'importance du tissu associatif dans la concrétisation de tels projets. Ces partenariats démontrent comment des contributions collectives peuvent favoriser des initiatives significatives pour le bien commun.

La vision de Cécile CAMBERABERO CUSCUSA

La journée a été le reflet de la vision de Mme Camberabero Cuscusa sur l'intégration du handicap dans l'éducation : « Le thème de la mixité touche à des questions profondes sur ce qui constitue notre société. L'activer, c'est aussi concrétiser un apport majeur du handicap : une société « mixte » et ouverte à la différence est plus riche, plus solidaire, plus humaine. Le handicap, lorsqu'on lui laisse sa place et que l'on s'ouvre à lui, est un éclaireur d'humanité. »

Cette Journée Handi-Sport a non seulement sensibilisé les enfants au handicap, mais a également enrichi les élèves, en faisant du sport un vecteur d'unité et de compréhension mutuelle.



LE PROJET NEFLE : ÉVEILLER ET ÉDUQUER PAR LE CONTE

Introduit pour la première fois dans notre magazine municipal d'octobre 2023, le projet NEFLE, désormais connu sous le nom de CNR (Conseil National de la Refondation) Éducation, continue de faire écho sur la commune. Porté par les enseignantes de l'école maternelle des cités avec le soutien de l'Éducation Nationale, ce programme, sans obligation pour les écoles, vise à atténuer les inégalités éducatives dès la petite enfance grâce à l'adoption de méthodes pédagogiques innovantes. Le conte, en particulier, a été choisi comme moyen privilégié pour enrichir l'imaginaire et la compréhension culturelle des enfants. Grâce à des outils divers comme des conteuses, Bookinou et des spectacles, les jeunes élèves sont immergés dans des récits qui cultivent à la fois leur connaissance et leur créativité. Ce projet triennal bénéficie également du soutien de la collectivité, illustrant l'engagement profond de notre commune envers une éducation réellement inclusive et novatrice.



NOUVELLE MICRO CRÈCHE : UN PROJET DE CŒUR ET D'ENGAGEMENT



Laurie Gimeno, éducatrice de jeunes enfants depuis 2020 et, inspirée par sa propre maternité imminente, a décidé d'ouvrir une micro crèche adaptée aux besoins de notre commune. Après des démarches rigoureuses et un engagement fort, la Micro Crèche Vallée du Rhône ouvrira ses portes en septembre 2024 au 4 route de Beauchastel, près de l'Escale Paysanne.

Laurie explique: «Je n'ai jamais été pleinement satisfaite des projets pédagogiques dans lesquels j'ai travaillé car il manquait un lien essentiel avec les parents. C'est avec mon compagnon que l'idée de créer un espace où ce lien serait au cœur du projet pédagogique a germé.» Cette vision a pris forme grâce au soutien de figures clés comme M. Pierre Fuzier, adjoint au maire, et M. Gérard Béal, le propriétaire du local. Ce lieu d'accueil, dédié non seulement aux enfants mais aussi à leurs parents, aspire à devenir un modèle de pédagogie environnementale et de coopération familiale. « Nous souhaitons que les parents se sentent acteurs de la crèche, notamment lors des périodes d'adaptation, et que nous enseignions ensemble l'importance de préserver notre environnement » ajoute Laurie.

Laurie conclut avec une citation inspirante de Maria Montessori : « *Libérez le potentiel des enfants et vous changerez le monde avec lui* », reflétant son engagement pour un avenir meilleur initié dès la petite enfance.

Pour les préinscriptions, les familles intéressées peuvent visiter le site Aqoona.com/microcrechevalleedurhone ou contacter Laurie directement par email à microcreche.valleedurhone@gmail.com





www.coolerbox.com



LA VOULTE-SUR-RHÔNE

6 route de Beauchastel

04 75 41 44 05

agence.lavoultesurrhone@pf-ardrome-funeraire.fr

Permanence téléphonique - 24h/24 - 7j/7

Pompes Funèbres Marbrerie • Prévoyance obsèques



FUNECAP SUD-EST - SAS au capital de 2 744 620 € rue du souvenir français 83390 CUERS - RCS Toulon 302 077 169 - N° ORIAS 07 027 908.







Le budget primitif de la commune a été adopté par le conseil municipal réuni en séance le 10 avril 2024 à 12 voix pour, 3 abstentions et 11 voix contre.

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 7 296 245.63 € et en section d'investissement à 3 689 033.26 € pour un budget global de 10 985.89 €.

Le budget primitif est un document d'autorisation budgétaire qui prévoit le maximum des dépenses annuelles admises pour la collectivité ainsi que les recettes prévisionnelles. Il est voté à l'équilibre pour être régulier.

C FISCALITÉ

Depuis l'année 2017, les taux de la taxe foncière sur le patrimoine bâti et sur le patrimoine non bâti sont restés inchangés. La municipalité a eu à cœur de limiter au maximum l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages de la commune. Toutefois la commune fait face depuis plusieurs années à la raréfaction de ses ressources, notamment la diminution de sa

dotation globale de fonctionnement, et à un taux d'inflation continu impactant ses dépenses particulièrement en termes de prix des matières premières ou de coût de la masse salariale. Cet effet ciseau a eu pour conséquence de diminuer les marges de manœuvre de la collectivité. Fort de cet état de fait, la municipalité a été contrainte de revoir sa position

et a dû faire le choix pour 2024 d'augmenter d'un point la fiscalité de la taxe foncière sur le patrimoine bâti en la faisant évoluer de 36.76 % à 37.76 %. L'objectif étant d'assurer le financement des dépenses courantes de fonctionnement d'une part mais également des projets d'investissement à long terme d'autre part.

À titre indicatif, cette augmentation de taux se traduit pour le contribuable (indépendamment de la révision des bases fiscales prévue par l'État d'environ 3.9 % cette année):



• Pour une maison de type T3 – sans tout à l'égout – 1 salle de bain – jardin privatif – d'environ 90 m² : augmentation de 14 €

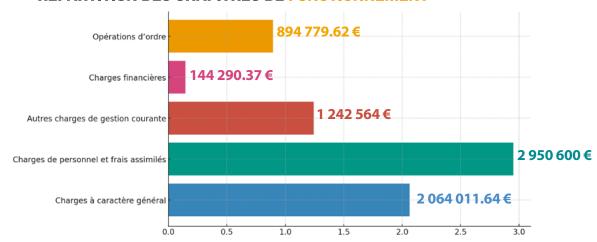


• Pour une maison de type T5 – tout à l'égout – 1 salle de bain – jardin privatif – d'environ 120 m² : augmentation de 20 €



• Pour un immeuble de 4 appartements – tout à l'égout – 4 salle de bain – d'environ 200 m² : augmentation de 43 €

C RÉPARTITION DES CHAPITRES DE FONCTIONNEMENT



C DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Sécurisation de la voirie et des cheminements piétons (barrières anti véhicule bélier, renouvellement caméras)

10000€

Rénovation des toilettes publiques à côté de l'office du tourisme

50 000€

Finalisation du projet de destruction d'une maison rue des Bateliers, acquisition du terrain attenant et reconstruction du mur pour création d'une voie carrossable

80000€

Travaux de réfection de voirie sur le territoire de la commune

100 000€

Rénovation énergétique du gymnase Leuleu (première phase)

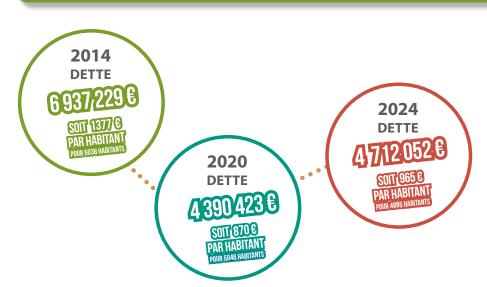
120 000€

Création de deux terrains de PADEL - travaux et maîtrise d'œuvre

170 000€

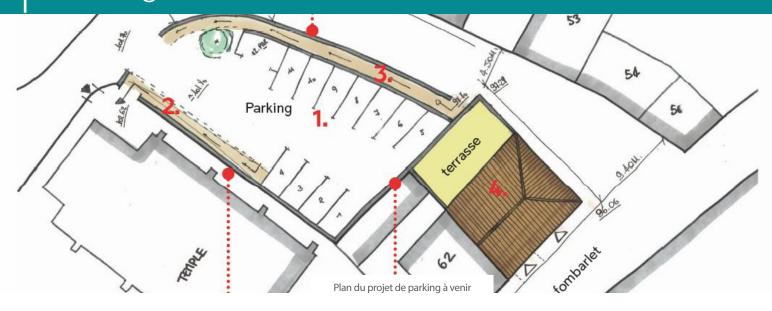
Création d'un parking à côté du temple pour accès PMR* et stationnement

240 000€



Après un premier mandat (2014-2020) marqué par la nécessité de réduire la dette et de prendre des mesures financières fortes, la municipalité a fait le choix stratégique dans le cadre de son second mandat (2020-2026) de réaliser des investissements forts. Cette nouvelle ambition s'est traduit par la réalisation de 2 emprunts pour un montant total de 2.3 millions d'euros notamment pour le rachat des bâtiments Marel ce qui a eu un impact sur la dette.

Aménager le territoire voultain



AMÉNAGEMENT URBAIN

RÉHABILITATION DE LA RUE FOMBARLET : LE PROJET AVANCE

Pour la première fois abordé en janvier 2017, le projet de réhabilitation de la rue Fombarlet avance. Initiative collaborative pilotée par la commune de la Voulte-sur-Rhône, supervisé par M. Bernard Piccotti, adjoint à l'urbanisme, il est réalisé en collaboration avec plusieurs partenaires clés : la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), EPORA et Le Creuset Méditerranée.

Ce projet répond aux besoins des habitants en matière de stationnement et améliore l'accessibilité au temple, il contribue à dynamiser le centre-ville et à améliorer la qualité de vie des voultains.

- **Phase 1 :** Étude Conduite par le Creuset Méditerranée pour évaluer les besoins.
- **Phase 2 :** Démolition Actuellement en cours, y compris les interventions nécessaires des services EDG/GDF pour les lignes électriques et gazières.
- **Phase 3 :** Aménagement Création du nouveau parking, de plantations, rampes d'accès PMR, etc. après la démolition.

CHRONOLOGIE DU PROJET

ANNÉE 2017

En janvier, la réalisation d'une étude urbaine sur la rue Fombarlet est lancée. La mission consiste à proposer un schéma d'aménagement en concertation avec les En mai, une convention d'études et de veille foncière est passée avec l'EPORA . (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes). En Septembre commence l'acquisition des biens et parcelles nécessaires au projet.

ANNÉE 2018

EPORA et FUTURBAIN présentent un premier rapport incluant trois bilans financiers et trois scénarios. La commission retient un des scénarios proposés.

ANNÉE 2019

Une réunion fait le point sur la maîtrise et l'acquisition du foncier, le projet de construction de logements et son financement. Deux parcelles restent à acquérir. S'en suit une présentation publique durant laquelle de nombreuses remarques sont prises en considération.

ANNÉE 2020.

Perturbée par la pandémie, le projet a pris du retard.
Néanmoins en cours d'année la commune,
Epora et la CAPCA,
nouvellement associée au projet,
reprenaient le travail.

En décembre, la dernière parcelle nécessaire au projet est acquise.

ANNÉE 2021

Une présentation par Le Creuset Méditerrannée du projet est organisée. Elle comprend: le contexte de l'étude, les aspects réglementaires, les îlots dans leur contexte, le diagnostic architectural et le principe d'aménagement. Une ultime présentation qui tient compte de toutes les remarques de la municipalité, des riverains, ainsi que des impératifs financiers et architecturaux est organisée.



Aménager le territoire voultain

ÉCONOMIE

SUCCÈS POUR LA FOIRE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS AVEC LVCA SYNERGIE

Le 14 avril dernier, la commune accueillait avec enthousiasme la Foire aux commerçants et artisans. Organisée par l'association LVCA Synergie, cet événement a été l'occasion de profiter d'une journée de convivialité et de partage avec les habitants de la commune.

La foire s'est déroulée au cœur du centre-ville, sur les places Étienne Jargeat et Camille Debard. Les visiteurs voultains et touristes de passages ont ainsi pu flâner parmi des stands variés, allant de l'artisanat local aux produits alimentaires, en passant par des démonstrations en direct de savoir-faire traditionnels.

Véritable succès pour cette première édition,

l'association s'engage à élargir l'offre des festivités de la ville. Serge Nguyen, président, explique : « Notre objectif est de créer des événements qui renforcent le lien social, dynamisent la commune et pérennisent la vie associative. Nous souhaitons établir une liaison permanente entre les acteurs économiques commerçants, artisans, entrepreneurs, mairie et département - afin de permettre l'échange d'idées propres à animer les villes. Notre engagement se porte également sur la promotion, le développement et la défense du commerce local, ainsi que sur l'organisation et l'exercice d'activités économiques comme moyen de développement.»



Le village de Noël

ÉCONOMIE

MARCHÉ AUX CRÉATEURS : UNE BELLE RENCONTRE ARTISANALE

Le 12 mai s'est tenu la 2ème édition du Marché des créateurs sur la place Camille Debard. Organisé par l'association ORCAVOU, celle-ci a mis à l'honneur les artisans créateurs, artistes et producteurs locaux

Pourquoi ce marché? L'idée a germé après le succès modeste mais prometteur du premier marché de créateurs en 2022, organisé en marge du festival des Kiosques à Musique. Devant l'engouement des visiteurs et le besoin de promouvoir les artisans locaux, ORCAVOU a décidé de lancer un marché de créateursproducteurs en 2023, en insistant sur la qualité et l'authenticité des exposants.

La place Camille Debard, avec son ombrage naturel, offrait un cadre accueillant pour les visiteurs tout en permettant aux artisans de se faire connaître et de rencontrer leur public. Une occasion unique pour découvrir des

talents locaux et d'apprécier des produits faits main, du bijoutier au créateur de récup'art.

Une diversité d'exposants

Cette année, plus de 90 exposants étaient présents, allant des bijoutiers, potiers, céramistes, peintres, sculpteurs, créateurs de bougies, savonniers, maroquiniers, couteliersaiguiseurs, vanniers, et bien d'autres encore. La partie gustative était également bien représentée avec des producteurs de jus de fruits, confitures, herbes officinales, miel, bière, chocolat, truffes et même un glacier à la plancha.

Une mise en lumière de talents locaux qui a permis de renforcer le lien entre les artisans et leur public. Espérons que cette tradition se perpétuera, apportant chaque année son lot de découvertes et de convivialité.





AMÉNAGEMENT URBAIN

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR UN

Un projet de travaux d'aménagement a été initié en 2018 pour créer un « tourne à gauche » destiné à sécuriser l'accès à l'aire de camping-cars et à ralentir la circulation des véhicules. Les élus ont saisi cette occasion pour déplacer l'entrée et la sortie de la ville plus en amont, dans le but d'améliorer encore la sécurité et de contrôler la vitesse des véhicules.

Une partie de ces aménagements avait déjà été réalisée du côté rive droite du Rhône, où un plateau traversant a été aménagé pour renforcer la sécurité et faciliter la traversée des piétons. Ces mesures témoignent de l'engagement des élus locaux à améliorer la sécurité routière et le confort des usagers de la route.

LA MAJORITÉ

Nous sommes heureux de vous confirmer que le bureau d'information touristique (BIT) de l'Office de Tourisme (OT) a rouvert ses portes place Camille DEBARD. Sa nouvelle implantation est située en prolongement de la police municipale ce qui lui donne une situation centrale facile d'accès pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Notre commune est le carrefour stratégique pour rejoindre les voies douces comme la via Rhôna la dolce via et la Payre. De nombreux cyclistes de toute la France utilisent ces itinéraires (43 000 vélos en trois mois) et s'arrêtent très souvent au BIT pour prendre des informations touristiques.

Cette situation doit nous amener dans l'avenir à réfléchir avec l'intercommunalité à l'offre de service que nous devons fournir à tous les vacanciers dans l'objectif de développer une offre culturelle et patrimoniale autour des atouts de notre commune tels que le parc des fonderies, le château pour lequel une étude globale de réhabilitation est en cours, le site de la Boissine et tant d'autres éléments paysagers qui font la richesse de notre territoire.

Parmi les outils que l'on peut retrouver dans notre BIT : une application numérique, l'agenda des manifestations, le fascicule mensuel ou bimensuel de l'été qui présente l'offre événementielle du secteur. Grâce à un partenariat avec la commune, le BIT organise des visites découvertes gratuites sur réservation pour une durée de deux heures. Partez à la découverte de l'histoire Voultaine avec une guide conférencière les mardis 16 juillet, 30 juillet et 13 août à partir de 10h00 ou découvrez le patrimoine communal en « solo » en participant au jeu de piste nommé Régis le Mineur. Merci à la CAPCA et à l'équipe de l'office du tourisme pour cette offre touristique qui fait rayonner notre commune,

Bel été à vous toutes et tous animé par les performances de nos athlètes lors des jeux Olympiques et par le son des nombreuses manifestations culturelles.

L'équipe municipale de la majorité

L'OPPOSITION

Lundi 27 mai s'est tenue une réunion publique concernant le nouveau mode de collecte des ordures ménagères, en présence du vice-président de la Capca en charge de la compétence gestion des déchets, du prestataire de service et du maire de la commune.

Vous étiez nombreux à avoir répondu présent, après le couac de la communication de la réunion préalable en février. Ainsi, une centaine de Voultains se sont réunis. De multiples problèmes ont été remontés et le mécontentement fut global sur ce nouveau mode de fonctionnement : mauvais emplacements des containers, manque à certains endroits, accessibilité, dangerosité, hauteur mal adaptée, insalubrité, manque de tournées, incivilités, communication défaillante, absence d'esthétisme des containers...

Les responsabilités sont partagées : la Capca qui porte la compétence et dont le choix de ce bouleversement remonte à 2021. La communication a été beaucoup trop tardive auprès de la population ; réunion trois semaines seulement avant l'enlèvement des anciens bacs et une transition soudaine. L'absence de concertation en amont avec les habitants et commerçants, une concertation opaque avec les élus de la commune, nous n'avons été conviés à aucune réunion ni même été au courant.

La responsabilité de la majorité : aucune discussion en conseil municipal et aucune concertation avec les Voultains. La communication dans le magazine municipal faite après la mise en place des nouveaux containers démontrant encore le manque d'anticipation.

La responsabilité de certains habitants : beaucoup d'incivilités, de poubelles et objets déposés à même le sol. Un tri encore insuffisant.

Soulignons au passage le travail des agents de la commune qui doivent ramasser et trier les déchets à la suite de ces comportements qui sont, il faut le rappeler, répréhensibles!

Nous avons proposé la création d'une commission réunissant tous les acteurs : Capca, élus, prestataire de service et évidemment des Voultains afin de trouver de réelles solutions. Que les habitants soient enfin consultés et acteurs des décisions prises et qui affectent leur quotidien.

Aucune réponse ne nous a été donnée...

Jimmy VERDOT et Martine VABRES



Sonance

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Contacteznous!

Benjamin VALLA & Françoise AUBERT

Audioprothésistes D.E.

1 rue Rampon - **LA VOULTE-SUR-RHÔNE**

Magasin La Boîte à Binocles - Chem Rond-Point - ST-GEORGES-LES-BAINS

© 04 75 42 88 34 - www.sonance-audition.fr



DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS ET LA CULTURE DU GROUPE EN VISITANT NOTRE SITE

www.groupe-fregate.com



DÉCOUVREZ TOUTES LES OFFRES DE POSTE EN VISITANT NOTRE SITE





2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel 1200 av. Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône



Tird Raillon Autos Services

Vente de véhicules neufs et occasions Réparation toutes marques



2 route de Beauchastel ZA Grange Neuve 07800 La Voulte-sur-Rhône RAILLON AUTOS SERVICES Tél.: 04 75 62 00 91 ford-lavoulte-raillon.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre résidence. Des patrouilles sont alors organisées pour passer à proximité de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la commune ci-dessous et l'imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie ou à la Police Municipale. Attention, toute demande doit être effectuée au moins 2 jours avant votre départ.

DIMANCHE 14/07..... FEU D'ARTIFICE

La Voulte-sur-Rhône, place Etienne Jargeat, vers 22h30 Tiré depuis le Rhône

DIMANCHE 14/07...... BAL DU 14 JUILLET

La Voulte-sur-Rhône, place Camille Debard, en soirée Animations musicales, buvette et fête foraine

MARDI 06/08 MARCHÉ NOCTURNE

La Voulte-sur-Rhône, cour du château, 20h30 Découvrez le détail de la manifestation sur www. lavoultesurrhone.com

JEUDI 15/08 JOURNÉE FESTIVE POULET-FRITES

La Voulte-sur-Rhône, place Etienne Jargeat, à partir de 12h Animations et poulet-frites

VENDREDI 30/08 CONCERT MAGALI RIPOLL

La Voulte-sur-Rhône, cour du château, gratuit, 21h Concert gratuit sur réservation à : reservation-concert@ lavoulte.fr

SÉANCES DE CINÉMA 2024

Un vendredi par mois, à 20h30. À la salle des fêtes. Tarifs : 6€/adulte, 4€/pour les - 14 ans

> Vendredi 20 septembre 2024 Vendredi 25 octobre 2024 Vendredi 22 novembre 2024 Vendredi 20 décembre 2024

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook. com/lavoulte ou sur www.lavoultesurrhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi jusqu'à la Salle des Fêtes. Aller à partir de 19h45. Retour, à la fin du film.

ETAT CIVIL: PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme **Synbird** 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

LE GUICHET NUMÉRIQUE POUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME ÉVOLUE

Attention, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) change! Il devient GU-CAPCA, mais reste toujours accessible depuis le site internet de la mairie, rubrique urbanisme: gu-capca.numerian.fr

Pour toute question, le service urbanisme reste disponible en mairie les mardis et vendredis de 09h00 à 12h00 et par email à : urbanisme@lavoulte.fr

L'ANNUAIRE UTILE

VOTRE MAIRIE

Tél. 04 75 62 40 44 | Email : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & ieudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

POLICE MUNICIPALE
Composez le 04 75 62 39 82

HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35 Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45. TOUR DE GARDE DES PHARMACIES Composez le 04 75 41 15 74 pour connaître la

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître pharmacie de garde dans votre secteur.

GENDARMERIE
Composez le 04 75 62 01 98

ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX!

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr